

## Le Pôle a accordé le label « bâtiment démonstrateur » à la zone industrielle d'Ecosun Expert à Hombourg

Le Pôle Fibres-Énergivie a accordé à la société Ecosun Expert le label « bâtiment démonstrateur » pour sa zone industrielle à Hombourg. Il s'agit du premier ensemble industriel labellisé par le Pôle.

Créé en 2008, le groupe Ecosun est composé de neuf sociétés en France et de deux à l'étranger. L'entreprise est spécialisée dans trois métiers : la **production d'énergie**, le **développement de projets de production d'énergie verte** et la **vente de centrales photovoltaïques de taille industrielles** à l'international.



### Le projet

La zone industrielle de Hombourg est située à la croisée des autoroutes France-Allemagne-Suisse. Elle fait un total de **22 000 m<sup>2</sup> répartis sur sept bâtiments**. Le site regroupe des activités logistiques, industrielles et artisanales.



### Pourquoi il a été labellisé ?

La particularité du projet réside dans le fait que les bâtiments ont été conçus de manière à être positifs énergétiquement en jouant sur 2 principaux facteurs :

- **Production d'énergie solaire en toiture**, avec une conception 100% optimisée (pente, orientation, choix et dimensionnement des composants) en vue **d'une production électrique maximale**
- Parallèlement **conception du bâtiment de manière à limiter au maximum la consommation d'énergie** (isolation, éclairage zénithal, aération naturelle...)

#### Caractéristiques techniques :

- Enveloppe traitée avec un panneau sandwich :  $U_p = 0,28 \text{ W/m}^2\text{.K}$
- Ventilation naturelle assurée par des ouvrants motorisés

- Fort taux d'éclairage naturel permettant de limiter significativement les consommations d'éclairage artificiel
- **Production photovoltaïque** : Puissance de 2,9 MWc produisant annuellement plus de 3 300 000 kWh positionnant la ZI de Hombourg comme l'une des plus grandes zones photovoltaïques du grand Est

Le projet a été réalisé principalement par **des acteurs ou fournisseurs locaux** et témoigne donc du **savoir-faire régional** autour de la thématique.

Ce concept, reproductible aussi bien en France qu'à l'étranger, pourra évoluer sur **un modèle de stockage et d'autoconsommation**.

Aujourd'hui, la zone industrielle de Hombourg participe à l'attractivité du territoire en proposant un produit innovant (présence d'entreprises suisses et allemandes comme locataires)

La zone industrielle de Hombourg est déjà parue dans la presse :

- [Journal des entreprises](#)
- [Point éco Alsace](#)